



Evaluation du dossier de formation

3
novembre 2008

Chers Maîtres d'apprentissage,



Si la tâche principale du formateur est d'enseigner les différentes facettes du métier à un apprenti, la suite logique est d'évaluer le travail accompli afin de savoir si la leçon a porté ses fruits. Si pour certaines opérations pratiques, le double-mètre est un bon outil de contrôle, le dossier de formation (autrefois journal de travail de l'apprenti) en est un excellent pour juger l'évolution des connaissances et des compétences de l'apprenti au sein de son entreprise formatrice.

François Villard

Qui fait quoi?

Au premier chapitre de ce nouveau classeur contenant le dossier de formation, nous trouvons une charte entre l'apprenti et son maître d'apprentissage. Cette charte a l'énorme avantage de préciser certaines obligations et règles à respecter entre les deux parties, ainsi que le rôle de chacun dans ce partenariat. Il est clair que le dossier de formation reste avant tout une vitrine du travail de l'apprenti au cœur de son entreprise durant toute sa formation. A lui de tout mettre en œuvre pour que cette dernière soit réussie. À nous formateurs, il incombe d'aider notre apprenti à trouver et à développer ses propres stratégies afin de progresser dans l'élaboration de son dossier de formation et d'estimer la valeur de son travail.

Comment évaluer le dossier de formation?

Le libellé des objectifs concernant le sujet choisi doit être clair et précis. Il est primordial que les exigences posées à l'apprenti tiennent compte du degré d'avancement de l'apprentissage. Un des problèmes fréquents est le respect des délais de remise des travaux. En effet, il est très important de fixer une échéance d'un commun accord, de la faire respecter et de convenir à l'avance des conséquences en cas de non respect du délai.

Le dossier de formation nous permet de revenir sur les faits, les événements vécus par l'apprenti lors des différents travaux qu'il a accomplis. Cela nous permet de connaître sa vision personnelle d'un sujet, comment il l'apprécie et quelle importance il porte aux différents éléments qui le composent. Ce sont ces différentes images du métier de notre apprenti que nous allons analyser, corriger, encourager et développer avec lui. N'oublions pas que l'évaluation doit être formative, donc aider l'apprenti à progresser et à développer son autonomie.

Evaluer, c'est aussi et surtout communiquer!

L'attribution de la note dépend de plusieurs facteurs énumérés dans l'annexe 6a du classeur. La valeur des points attribués est appréciée par le formateur de façon objective et logique. Mais nous devons surtout pouvoir la justifier et l'expliquer à notre apprenti et en débattre avec lui.

Conseils pour l'évaluation du dossier de formation

- Bien fixer les objectifs dès le départ.
- Faire respecter les délais de production du travail.
- Adapter les exigences au degré d'apprentissage.
- Pratiquer une autoévaluation du travail produit par l'apprenti.
- Laisser faire les erreurs de jeunesse, les expliquer et les corriger.
- Consolider le travail fourni et encourager l'apprenti.
- Admettre la différence de point de vue tout en restant dans une logique de travail.
- Toute note mérite une explication envers notre apprenti.

Pour conclure

Certes, évaluer ces travaux du dossier de formation n'est pas une tâche facile, ce n'est pas non plus une opération qui doit être réalisée en vitesse, sur le coin d'une table le vendredi en fin d'après-midi. C'est un travail de longue haleine, sur la durée de l'apprentissage qui se fait en collaboration entre le maître et son apprenti, tout en restant le plus objectif possible sur les faits.

Cette mission dans laquelle nous nous investissons doit être préparée et réfléchie. Elle doit permettre à l'apprenti de se créer une base solide dans la construction de sa formation professionnelle, une base sur laquelle il pourra s'appuyer longtemps.

Sources de renseignements:

Dossier de formation en entreprise 2008, ISBN 978-3-905876-01-7

Ordonnance sur la formation professionnelle initiale de forestière-bûcheronne CFC / forestier-bûcheron CFC du 01.12.2006, section 7, art.15.

« Le travail est toujours personnel et on ne le fait bien qu'à condition de savoir à quoi il sert et de produire des résultats visibles. Et ce n'est qu'à cette condition qu'on peut arriver à l'aimer. »
Vaclav Havel, écrivain et homme d'état tchèque

Impressum

Souhaitez-vous transmettre une réaction, des idées, des propositions de thèmes? Nous accueillerons votre message avec plaisir.



Photo: CCM

Conseils pour formateurs
No 3, novembre 2008

Rédaction
Daniel Wenk, Rolf Dürig, François Villard

CODOC
Coordination et documentation
pour la formation forestière
Case postale 339, CH-3250 Lyss
Téléphone 032 386 12 45
Courriel info@codoc.ch
Internet www.codoc.ch